

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les membres de l'Association Départementale OCCE de l'Ariège se sont réunis, dans les locaux de l'école de St Paul de Jarrat, sur la convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme représentant dûment mandaté (par un pouvoir écrit) d'un autre membre.

Madame Brisson, préside la séance en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration.

Monsieur Rambeau, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est excusé.

Le quota de dix pour cent des adhérents est largement dépassé, l'Assemblée peut délibérer valablement.

1) ordre du jour :

- Vote sur l'approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 février 2018,
- Vote sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018,
- Vote sur l'approbation des termes du rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2018
- Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018,
- Vote sur l'approbation des termes du rapport d'activité de l'exercice clos le 31 août 2018,
- Vote sur le renouvellement des mandats des administrateurs,
- Vote sur l'approbation du budget pour l'exercice 2018/2019,
- Vote sur l'approbation des termes du projet d'activité pour l'exercice 2018/2019,
- Vote sur le montant de la cotisation pour l'exercice 2019/2020

2) activité collective de présentation :

Présentation des participants : « Comme un manège* ». Les participant-e-s sont placée-e en deux cercles concentriques (A et B) et se font face. Tour à tour, les participants posent une question à la personne qui leur fait face puis les participant-e du groupe A se déplace « d'un cran » vers la droite. Les échanges de questions se poursuivent. La dernière question « qu'aimerais-tu savoir de plus sur l'association ? » est mise en commun et chacun-e donne le prénom de la dernière personne interrogée. Un lien est établi entre les réponses et les documents mis à disposition.

*Source : activité adaptée de la proposition issue de *La Coopération au fil des jours. Des outils pour apprendre à coopérer*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, p 56-58 et 79.

3) Rapport moral

Bonjour à tout le monde. Comme le veut la tradition ou la procédure, ou les habitudes me voici devant vous pour vous faire le rapport moral de l'AD09 en tant que présidente ; Ce petit discours a pour objectif de faire un bilan de l'année écoulée et de rappeler les objectifs de l'année qui arrive. Juste un spécial dédicace à Nadine qui est de nouveau parmi nous et nous en sommes ravies.

Je commencerai par rappeler quelques chiffres : L'OCCE est une des 102 associations Départementales de l'Office centrale de la coopération qui regroupe plus de 5 millions d'adhérents en France. En Ariège nous sommes 13 000 membres de l'OCCE et nous sommes forts de cela. Par nos actions quotidiennes, les projets proposés à tous ces coopérateurs, l'accompagnement pédagogique, la formation nous faisons la promotion et essayons de démontrer, je l'espère et j'en suis même sûre que les apprentissages coopératifs sont de loin les plus efficaces car ils donnent un sens à l'Ecole.

Notre AD en Ariège est il besoin de le rappeler , est une Association Départementale, dynamique, vivante, innovatrice. Notre fonctionnement est réellement coopératif avec un Conseil d'Administration au travail, volontaire. Les deux personnes qui y oeuvrent en permanence sont partie prenante de cette manière de travailler et je les en remercie.

Nous avons la chance en Ariège, grâce peut être à la taille de notre département de pouvoir compter sur de plus en plus d'enseignants motivés et enthousiastes qui proposent des projets coopératifs à leurs élèves. Et c'est tant mieux car il faut quand même dire que, Souvent ces projets bousculent notre pratique professionnelle font prendre des risques... pour finir par nous convaincre qu'ils sont les plus efficaces pour faire grandir et faire apprendre nos élèves

En tant qu'Association Complémentaire de l'Ecole, liée au Ministère de l'Education Nationale nous coopérons avec les Services de l'Education Nationale avec l'animation de temps de formation (animations pédagogiques), le travail avec l'ESPE. Nos partenaires et amis associatifs sont plus que jamais présents et nous savons pouvoir compter sur eux. J'aimerais citer aussi la coopération qui s'installe de mieux en mieux, de plus en plus entre ALAE et enseignants. Nous pensons que par les projets proposés nous favorisons ces échanges.

Que s'est-il passé cette année à l'OCCE ?

- L'Assemblée Générale à Tours où un nouveau Conseil D'Administration National a été élu
- L'aboutissement de beaux projets coopératifs comme chaque année :Théa, Equation plastique
- Un temps particulièrement fort en Mars à Tarascon pour le Projet Volutes et la venue en Ariège d'Abdellatif Laâbi qui nous a offert de belles lectures de ces textes. Ces jours nous ont régalez !
- La création suite à l'Université d'Automne d'un groupe de travail sur un chantier Recherche action que vous pourrez découvrir tout à l'heure en vous baladant.
- La réécriture de notre projet associatif.

Pour l'année prochaine , un nouveau Volutes voit le jour dans les écoles et les ALAE des villes de Pamiers et de Foix, Théa accueille Fabien Arca et dans ce cadre-là pour la première fois, les artistes qui travaillent avec nous vont proposer aux classes de l'Ariège un spectacle Mamamé qui est une des œuvres de Fabien. Le congrès National de l'OCCE aura lieu en mai 2019. Il y aura plein d'autre choses mais je m'arrêterai là.... Et je finirai :

Etre membre actif d'une association comme l'OCCE m'enrichit.

Je suis de plus en plus convaincue que faire apprendre les enfants par la coopération est une des meilleures façons pour faire de nos élèves, de nos enfants, des citoyens éclairés, heureux, cultivés, critiques et fiers de leurs actions. Aujourd'hui, où on nous demande des résultats individuels, nominatifs pour nous proposer des recettes individuelles pour résoudre les difficultés des enfants dans les classes, il est urgent et essentiel de leur faire vivre des projets coopératifs ou tout simplement la coopération dans la classe pour offrir autre chose que l'individualisation des parcours ! Je vous remercie d'être là.... Bonne AG

4) lecture des documents statutaires

Trois tablées sont à disposition des participants pour prendre connaissance :

- **Bilans 2017/2018** (liste des documents : Approbation des Comptes, Bilan de l'Association, Compte de résultat de l'Association, Bilan du siège, Compte de résultat du siège, Rapport financier, Compte rendu d'activité)
- **Projets 2018/2019** (liste des documents : Etude prévisionnelle, Projet d'activité, Plaquette présentation des actions)
- **Actualités** (Infos sur Observatoire des pratiques en pédagogie coopérative, nouveau projet associatif, revue A&E, plan de formation OCCE, BO coopératives scolaires, Règlement intérieur des coopératives scolaires)

+ illustration par diaporamas des actions THEA et Volutes.

5) résolutions

➤ Les votes :

Jennifer Enoff, à la fois animatrice départementale et membre élu du CAD (pour permettre une représentation de l'AD à l'extérieur), ainsi qu'Ingrid Somogyi, à la fois secrétaire-comptable de l'AD et membre élu du CAD, s'abstiendront, par principe, lors des votes.

Le vote à bulletins secrets n'est pas demandé.

- **Vote sur l'approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 février 2018,**
> *compte rendu est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions*
- **Vote sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018,**
> *comptes sont approuvés à l'unanimité moins deux abstentions*
- **Vote sur l'approbation des termes du rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2018,**
> *rapport approuvé à l'unanimité moins deux abstentions*
- **Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à « - 13 325,98 » euros,**
39,24 € de résultat du siège départemental affecté au fonds associatif
« -13 365,22 € » de résultat des coopératives sommées affectés dans le report à nouveau des comptes des coopératives.
> *affectations approuvées à l'unanimité moins deux abstentions*
- **Vote sur l'approbation des termes du rapport d'activité de l'exercice clos le 31 août 2018,**
> *rapport approuvé à l'unanimité moins deux abstentions*
- **Vote sur le renouvellement des mandats des administrateurs,**
Administrateurs dont le mandat arrive à échéance : les mandats de Marion BOUVILLE, Michèle BRISSON, Pascale CAZORLA, Jennifer ENOFF, Anne KOENRAAD, Nadine MALLAY, Valérie TEYCHENNE sont renouvelés pour 3 ans.
Administrateurs sortants : Julien Macias, Marie-Laure Sabathier
Nouveaux administrateurs : Aucun
> *toutes les candidates sont élues à l'unanimité.*

- Vote sur l'approbation du budget pour l'exercice 2018/2019,

~ Il est important de noter que la mise à disposition par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de l'animatrice permet un fonctionnement sans charge supplémentaire pour l'Association Départementale, et pour notre Fédération. Ceci constitue une plus-value considérable pour l'activité. L'Association remercie la DSDEN pour ce maintien.

> *budget approuvé à l'unanimité moins deux abstentions*

- Vote sur l'approbation des termes du projet d'activité pour l'exercice 2018/2019,

> *projet approuvé à l'unanimité moins deux abstentions*

- Vote sur le montant de la cotisation pour l'exercice 2019/2020,

~ La part fédérale augmente régulièrement : elle est passée **de 1, 11 € sur l'année 2018/2019** (contre 1,09 € l'année précédente), et il est prévu une nouvelle augmentation **à 1,13 € pour l'année 2019-2020**.

~ Le Commissaire aux comptes constate qu'il est normal que les petites AD aient des cotisations plus élevées que les grosses dans la mesure où les charges de fonctionnement sont en partie identiques. Il conseille donc de répercuter régulièrement les hausses.

~ **La cotisation pour 2019/2020 est prévue à 2,14 €.**

> *approuvé à l'unanimité moins deux abstentions*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les participants et clôt l'Assemblée Générale à 16 heures.

La présente Assemblée sera suivie du spectacle Mamamé par la compagnie ATHEO théâtre, compagnie associée au projet départemental THEA.

La présidente, Michèle BRISSON



La secrétaire de séance, Ingrid SOMOGYI

